VILLE DE
GORDES

ARRETE DU MAIRE n° 2

Portant sur la mise à jour n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
de la commune de GORDES

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.151-43, L.152-7, R.151-51, R.151-52 et R.153-18 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.211-1 et suivants et R.211-1 et suivants ;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Gordes en date du 11 avril 2022 approuvant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Gordes en date du 11 avril 2022 instituant le droit de préemption urbain simple sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du PLU ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 juin 2024 portant approbation du plan de prévention des risques naturels d'inondation du Calavon-Coulon Amont et de ses affluents sur la commune de Gordes ;

Vu la délibération n° 23-2025 en date du 10 juillet 2020 du Syndicat des Eaux Durance Ventoux, arrêtant son Schéma de Distribution d'Eau Potable déterminant les zones desservies par son réseau,

Vu le courrier du Syndicat des Eaux Durance-Ventoux en date du 11/08/2025, reçu en date du 13/08/2025 en Mairie de Gordes,

Considérant la nécessité d'annexer au Plan Local d'Urbanisme ce plan de zonage de distribution en eau potable qui permet d'identifier les parcelles où s'applique une obligation de desserte par le Syndicat,

ARRETE

Article 1er : le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Gordes est mis à jour à la date du présent arrêté. A cet effet, sont annexés au PLU :

- Le plan de zonage de distribution en eau potable qui permet d'identifier les parcelles où s'applique une obligation de desserte par le Syndicat (mise à jour en date du 18/03/2025).
- La notice explicative du Schéma en date du 04/07/2025,

Article 2 : le présent arrêté sera affiché en mairie de Gordes pendant un mois.
Article 3 : le présent arrêté et le dossier de mise à jour n°2 du PLU seront adressés à Monsieur le Préfet de Vaucluse.
Article 4 : les documents de la mise à jour n°2 du PLU sont tenus à la disposition du public à la Mairie de Gordes aux jours et heures d'ouverture au public.

Le 9 septembre 2025
Le Maire
Richard KITAEFF

MAIRIE DE GORDES (Vaucluse)